



TIR SPORTIF MULHOUSIEN

Tir carabine et pistolet, de compétition et de loisir - Ecole de tir
94 rue de Mulhouse 68170 Rixheim

Informations à destination des candidats adhérents au TSM

Visitez le site internet du TSM www.tsmulhousien.fr

Prenez connaissance du règlement intérieur du TSM qui y figure.

Qui peut adhérer au TSM

Le club est ouvert aux personnes intéressées par le tir, de loisir ou de compétition.

Le club est fermé par contre aux personnes animées par d'autres motifs, notamment par la seule perspective de l'acquisition d'une arme.

Le tir est une école de concentration et de maîtrise de soi. Comme beaucoup d'autres sports, il prône les valeurs fondamentales du respect de la règle, du respect de soi et des autres. Par essence, il bannit la violence. Il est une source d'enrichissement de soi en développant les valeurs d'engagement, de persévérance, du goût de l'effort. Plus spécifiquement, le tir sportif enseigne la concentration, l'humilité et la sagesse.

Procédure

La personne intéressée par une adhésion est reçue par un membre du comité du TSM (samedi entre 14h et 15h30 ou dimanche entre 10h et 11h30), pour faire connaissance, découvrir le club, ses installations et le tir sportif.

Si ce premier contact est positif pour les deux parties, un formulaire de demande d'adhésion avec la liste des pièces à fournir, est remis à l'intéressé.

Le candidat retourne ce formulaire avec les annexes nécessaires, à l'adresse indiquée [en joignant un chèque de 35 euros correspondant aux frais administratifs.](#)

La demande est présentée ensuite en séance de comité. Le comité est souverain pour décider et il n'a pas à justifier sa décision.

Après acceptation, le candidat reçoit un courrier lui demandant le montant de la cotisation annuelle (cf ci-dessous) et des droits d'entrée, déduction faite des 35 euros déjà payés.

En cas d'absence de suite du candidat à ce courrier, les 35 euros sont conservés par le TSM.

Tarifs :

Catégorie	dont part club (au prorata pour adhésion en cours d'année)	dont licence FFTir (pas de prorata)	Total cotisation annuelle	droit d'entrée à ajouter l'année d'adhésion
Seniors (plus de 20 ans)	98 €	84 €	182 €	150 €
Dames (plus de 20 ans)	57 €	84 €	141 €	150 €
Couples	129 €	168 €	297 €	150 €
Étudiants + de 20 ans (avec certificat d'inscription scolaire)	36 €	84 €	120 €	75 €
Juniors de 18 à 20 ans	36 €	43 €	79 €	exonérés
Jeunes (moins de 18 ans)	15 €	43 €	58 €	exonérés